

Environnement

Relevez les enjeux de l'économie circulaire et de la transition énergétique pour en faire des atouts de développement de votre entreprise.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



-
-
-
- |
-

Pré-diagnostic environnement

Réalisez un bilan complet de votre situation environnementale.

Objectifs :

- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la **réglementation**
- Identifier les **enjeux** environnementaux
- **Evaluer** l'organisation mise en place pour la gestion de l'environnement
- Dresser un **bilan** (points forts et points d'attention)
- Dégager des **axes d'amélioration** (proposition de plan d'actions)

Gérer l'environnement au quotidien

La CCI de l'Ain vous accompagne, selon votre niveau, dans l'amélioration de votre performance environnementale :

- évaluation de la situation environnementale de votre entreprise,
- accompagnement dans la mise en place de vos projets,
- information sur les actualités réglementaires et techniques,
- échange et partage d'expérience avec d'autres entreprises.

Réunion d'information

Venez-vous informer sur l'actualité technique, réglementaire et financière au travers d'interventions d'experts spécialisés.

Apprenez à mieux connaître les outils à votre disposition.

Visite de site - Témoignage

Visitez des sites industriels et rencontrez d'autres entrepreneurs pour partager et valoriser les expériences.

Objectifs

- **Echanger** autour de l'expérience concrète d'entreprises du territoire
- Développer le transfert des **bonnes pratiques** et solutions
- Permettre une **approche globale** de la question de l'environnement industriel
- Favoriser l'**émergence** de projets communs
- **Communiquer** auprès des élus locaux

Accompagnement de projet environnement

L'accompagnement de projet environnement vous permet de concrétiser vos idées et vos projets dans le Domaine Environnement.

Objectifs :

- **Transformer votre idée en projet** : définir les enjeux et les risques et construire votre projet,
- **Définir les étapes** de la mise en place de votre projet,
- **Utiliser les bons leviers** pour renforcer la réalisation de votre projet.

Nous vous proposons un accompagnement :

- **Environnemental** : afin d'accéder à des réseaux d'expertise spécialisés capables de vous accompagner techniquement sur votre projet,
- **Financier** : afin d'utiliser les aides les plus adaptées,
- **Réglementaire** : afin d'être conseillé sur l'encadrement réglementaire et les possibilités d'anticiper les futures exigences environnementales.

Contactez la CCI de l'Ain

Tél : 04 74 32 13 00

environnement@ain.cci.fr

URL source: <https://www.ain.cci.fr/developper-votre-entreprise/se-developper-durablement/environnement>